



AAA137E

2h45 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les règles de conformité et le cadre de leur application • Connaître les contraintes et l'organisation induite par les règles de déontologie • La conformité et le contrôle interne

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

MODULES

Connaître les règles de conformité et le cadre de leur application

Des règles déontologiques s'imposent au monde de la communauté financière et bancaire. Elles sont un moyen d'éviter toutes formes de dérapages, tant en matière d'intermédiation financière que bancaire.

- **Les formes de dérapage de l'intermédiation financière**

Présentation des formes de manquement à la déontologie professionnelle de l'intermédiation financière.

- **Les formes de dérapage de l'intermédiation bancaire**

Présentation des formes de manquement à la déontologie professionnelle de l'intermédiation bancaire.

Connaître les contraintes et l'organisation induite par les règles de déontologie

Les acteurs de la vie bancaire et financière doivent respecter des règles de déontologie internes et externes. Des organismes ont également été créés dans le but d'appuyer le cadre législatif et réglementaire établi.

- **Les contraintes déontologiques bancaires et financières externes**

Présentation de l'organisation des contraintes déontologiques, bancaires et financières, et des autorités de régulation et de contrôle.

- **L'organisation des règles déontologiques internes dans la banque et la finance**

Présentation de l'organisation des règles internes à la banque et à la finance en matière de déontologie.

La conformité et le contrôle interne

L'accroissement des risques des prestataires de services d'investissement, liés notamment à la complexité des produits financiers, l'externalisation d'activités... ont contribué à un renforcement des obligations de contrôle interne pour assurer une plus grande conformité des opérations.

- **Qu'est-ce que la conformité ?**

Présentation des différences entre droit, éthique et déontologie et des cinq règles déontologiques de base.

- **Principales règles de bonne conduite**

Exposé des règles de bonne conduite en matière de transactions personnelles, descriptif de ce qu'est une liste d'initiés ou une barrière à l'information.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Structure



AAA137E

2h45 350,00 €^{HT}

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.